



Autorisation parentale pour la participation des mineurs au concours de dessin « Dessine-moi le bonheur ! »

Autorisation parentale pour la participation de mineurs au jeu – concours « Dessine-moi le bonheur ! »

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

exerçant l'autorité parentale sur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age :

autorise celui-ci à participer au jeu-concours Facebook « Dessine-moi le bonheur ! » organisé par la Mairie de Guilers. En signant la présente autorisation, je reconnais et accepte expressément la participation de mon enfant au jeu-concours « Dessine-moi le bonheur ! ». J'autorise la mairie de Guilers à exploiter et diffuser à titre gratuit et pour une durée de 2 ans tout ou partie de la représentation réalisée par le mineur sur lequel j'exerce l'autorité parentale dans le cadre de sa participation au jeu concours. La Mairie de Guilers se voit ainsi accorder un droit de reproduction, de représentation, d'adaptation et de modification (aux fins d'adaptation au format de diffusion) de la représentation du bonheur réalisée. Ces droits sont accordés à la Mairie de Guilers pour ses opérations de communication interne et/ou externe, y compris dans le cadre de la promotion du jeu-concours, sur tout médias, supports et procédés de son choix, existants ou futurs. J'accorde également à la Mairie de Guilers le droit de communiquer le nom, prénom et représentation physique de la personne sur laquelle j'exerce l'autorité parentale aux côtés de leur représentation du bonheur aux fins de leur identification.

Fait à Le.....

Signature :

Nous vous prions de joindre ce document au format numérique (scanné ou photographié) accompagné de la représentation du bonheur par message à la page Facebook @VilledesGuilers ou au format papier accompagné de la représentation du bonheur à l'accueil de la Mairie de Guilers.

La participation de la personne sur laquelle vous exercez l'autorité parentale sera effective sous réserve de la réception de ce document